

Le corpus des *defixiones* nord-africaines : le cas des tablettes dites de Proclos et d'Harpocratiôn

Samira Nathalie Zoubiri

Exhumées dans les niveaux de la Carthage romaine et génériquement datées du II^e ou III^e siècle de notre ère, les tablettes de Proclos et d'Harpocratiôn se situent dans la catégorie des tablettes de plomb alliant texte et image. Elles sont classées en tant que *defixiones* par Alfred Merlin et Auguste Audollent dans leurs *editio princeps* de 1930¹. Karl Preisendanz contestera d'emblée cette attribution en proposant de les ranger dans la catégorie des amulettes². Les recherches postérieures les considéreront quant à elles comme des tablettes exécratoires à sujet indéterminé. La nature de ces deux exemplaires est donc loin d'être évidente. Fidèles témoignages de ce que l'on appelle communément la « magie gréco-romaine », elles mêlent à la fois inscriptions grecques, iconographie égyptisante et symboles de victoire et de fertilité gréco-romains, ce qui ne manque pas de faire de ces deux tablettes un sujet d'interprétation particulièrement ardu. La particularité de l'iconographie, égyptisante et représentant des personnages saurocéphales, le choix des attributs et la nature des inscriptions forment cependant des compositions remarquables qui dénotent des particularités locales ou régionales.

Une première partie de cet article sera consacrée à l'analyse épigraphique et iconographique de ces deux tablettes. Une seconde partie se concentrera sur des objets présentant des similitudes avec les deux exemplaires carthaginois. Cette analyse comparative tentera d'appréhender les deux tablettes de Carthage dans un contexte plus large, englobant l'ensemble du monde gréco-romain. Par cette approche, il s'agira principalement de réfléchir à la nature de leur fonction : ces tablettes peuvent-elles être considérées, par exemple, comme des tablettes exécratoires, ou s'agit-il au contraire de tablettes visant à protéger le ou les propriétaires contre des menaces variées ? Le texte et l'image de chacune de ces deux tablettes, de composition insolite et problématique, présentent un discours précis qui fournira des éléments venant confirmer ou infirmer l'une ou l'autre de ces interprétations.

Objets caractérisés à la fois par l'individualité et l'appartenance à un courant cosmopolite, les tablettes de Proclos et d'Harpocratiôn sont deux tesselles de plus dans la grande

¹Pour la publication du dessin de la tablette de Proclos : cf. la lettre du R. P. Delattre rapportée et complétée par A. Merlin, séance du 14 février, comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1930, pp. 33-36. Pour la publication du dessin de la tablette dite d'Harpocratiôn, cf. A. Audollent, « Notes sur une plaquette magique de Carthage », comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1930, pp. 303-309.

²Cf. K. Preisendanz, ArchP 11, 1930, p. 164, notamment en raison de l'inscription « ômelampharôk ». Suite à l'étude d'une gemme de Chnoubis par A. Jacoby (A. Jacoby, ArchRW 28, 1930, p. 285), K. Preisendanz proposa en effet de restituer l'inscription « ômelampharôk » par « iaô semelamph arok », à savoir : « iaô, soleil éternel » ou « lao, soleil levant ». Selon K. Preisendanz, Proclos et Harpocratiôn seraient donc les propriétaires de deux amulettes protectives adressées à iaô.

mosaïque de la croyance antique individuelle et quotidienne³. Elles méritent dès lors, en dépit des difficultés et des incertitudes inhérentes à ce domaine de la recherche, une attention particulière.

Deux tablettes problématiques : les tablettes de Proclos et d'Harpocratiôn

Nos deux objets⁴, datés des II^e-III^e siècles de notre ère⁵, mesurent respectivement 12,5 cm sur 9 cm et 14 cm sur 9 cm, correspondant, sous ce rapport, aussi bien à la catégorie des amulettes qu'à celle des tablettes de défexion⁶. La tablette d'Harpocratiôn semble n'avoir

³A cet égard, et pour des recherches récentes en sciences des religions antiques, voir en particulier N. Belayche, « Religious Actors in Daily Life : Practices and Related Beliefs », in : J. Rüpke (éd), *A Companion To Roman Religion*, Oxford, 2007 ; Ph. Borgeaud, F. Prescendi, *Religions antiques. Une introduction comparée*, Genève, 2008 ; et les ouvrages de J. Scheid, dont notamment son article : « De l'ambiguïté de la notion de religion privée. Réflexions sur l'historiographie récente », in : *Religionem significare. Aspetti storico-religiosi, strutturali, iconografici e materiali dei sacra privata, Atti dell'incontro di studi (Padova, 8-9 Giugno 2009)*, Padoue, 2011, pp. 29-39 ; pour des recherches en anthropologie et en sciences humaines, voir principalement C. Bell, *Ritual Theory, Ritual Practice*, Oxford/New York, 1992, et *Ritual, Perspective and Dimensions*, Oxford/New York, 1997. Ces ouvrages et articles démontrent à quel point les termes de « magie », « religion », « rituel », etc., doivent être pris avec toutes les nuances et les précautions nécessaires lorsqu'ils sont appliqués à l'Antiquité.

⁴ Notons qu'on ne dispose d'aucune photographie pour ces tablettes, mais uniquement de dessins publiés par A. Merlin, *op. cit.*, 1930, et A. Audollent, *op. cit.*, 1930.

⁵Voir A. Audollent, *Defixionum Tabellae quotquot innotuerunt tam in Graecis Orientis quam in totius Occidentis*, 1904, qui date l'ensemble des tablettes nord-africaines des II^e et III^e siècles de notre ère.

⁶Pour l'Afrique, on compte 120 tablettes de plomb, recensées dans différents ouvrages. Le corpus d'Auguste Audollent, *Defixionum Tabellae quotquot innotuerunt tam in Graecis Orientis quam in totius Occidentis*, paru en 1904, reste un des ouvrages qui rassemble le plus grand nombre de tablettes de plomb nord-africaines. Les tablettes découvertes après cette date ont été publiées dans diverses revues ou *corpora* postérieurs : M. Besnier, « Récents travaux sur les Defixionum tabellae latines (1904-1914) », *RPh*, 44, 1920, nn. 13-14, Solin, E. Garcià-Ruiz, Estudio linguistico de las defixiones latinas no incluidas en el corpus Audollent, *Emerita*, 1968, pp. 55-89. Excepté ces mentions ponctuelles, il faudra attendre notamment les articles de David Jordan et de Richard Gordon, parus respectivement dans les années 1980 à 1990 et en 2005 pour des études plus étendues sur ce matériel. Cf. D. Jordan, « Defixiones from a well near the southwest corner of the Athenian Agora », *Hesperia* 54, 1985, pp. 205-255 ; D. Jordan, « New Defixiones from Carthage », in *The Circus and a Byzantine Cemetery at Carthage*, The Univ. of Michigan Press, Ann Arbor, 1989, pp. 117-140 ; D. Jordan, « Notes from Carthage », *ZPE* 1996, pp. 115-126 ; et R. Gordon, « Competence and "Felicity Conditions" in Two Sets of North Africa Curse-Tablets (DTAud nos. 275-85; 286-298) », *MHNH*, 5, 2005, pp. 61-86. Citons aussi la thèse de doctorat de S. Sichert intitulée « La magie en Afrique du Nord sous l'Empire romain », soutenue en 2000 à l'Université de Rennes sous la direction du Professeur J. Peyras, qui regroupe dans son catalogue des objets jugés « magiques » (on retrouve des défixions et des inscriptions prophylactiques ; des mosaïques et des reliefs dits apotropaiques ; des gemmes et des amulettes ; etc. Ce qui est appelé magique reste toutefois vaguement défini et à peine abordé), dont 120 *defixiones* nord-africaines publiées à ce jour. L'analyse du matériel comme celle des tablettes s'avère très brève. Enfin, l'étude récente d'Amina Kropp sur la langue des *defixiones* latines dans son ouvrage « *Magische Sprachverwendung in vulgärlateinischen Fluchtafeln (defixiones)* », paru en 2008, intègre également les tablettes latines d'Afrique du nord et offre ainsi une des premières études d'envergure sur une grande partie du matériel africain. Ce matériel riche et varié pose encore de nombreux problèmes, qu'il s'agisse de l'histoire de leur découverte (contexte de fouilles, localisations ancienne et actuelle des tablettes) ou de leur interprétation scientifique (lecture, interprétation, contexte culturel : croyances et rituels attenants, effets escomptés). Il s'agit d'une catégorie d'objets antiques permettant non seulement d'aborder de façon privilégiée de nombreux aspects de la vie socioculturelle antique, mais aussi de mettre en évidence les différents phénomènes locaux d'appropriation et de réadaptation d'une pratique ou d'un ensemble de pratiques et d'éventuelles croyances correspondantes, diffusée sur un large territoire. Elles reflètent un instantané des stratégies ritualisées, quotidiennes et personnelles, auxquelles peut recourir un individu dans sa vie de tous les jours.

jamais été roulée, mais avoir été disposée à plat. On ne possède pas ce type de détail au sujet de la tablette de Proclos.

Toutes deux présentent entre autres une iconographie très semblable, à savoir un personnage à tête de reptile (**fig. 1 et 2**). Si Auguste Audollent parle de tête de serpent, il reste toutefois difficile d'être tout à fait catégorique sur ce point⁷.



Fig. 1 : Tablette de Proclos, A. Merlin, 1930, p. 35



Fig. 2 : Tablette d'Harpocratiôn, A. Audollent 1930, p. 305

On notera d'emblée la similitude du motif représenté sur ces deux tablettes. Au niveau de l'iconographie et de la localisation des inscriptions, le schéma général est en effet exactement identique. La même figure à tête oblongue semble se diriger vers la gauche, avec un scorpion dans la main droite et une palme dans la main gauche. Les inscriptions, quant à elles, peuvent être divisées en deux groupes bien distincts : une inscription pectorale située dans le buste du personnage, et une inscription nominale, gravée aux pieds de la figure.

Histoire et description

Tablettes de plomb pliées et roulées, les *defixiones* d'Afrique du nord comportent généralement des textes d'envoûtement comparables à ce que l'on connaît pour le reste du monde gréco-romain, à savoir un texte vouant un adversaire, ou un être désiré, à des démons ou à des divinités, afin de prendre l'ascendant sur cette personne et généralement « d'influencer les événements futurs » en faveur du commanditaire de la tablette. Comme d'autres *defixiones* provenant d'horizons géographiques différents, un grand nombre de tablettes africaines se caractérise par l'alliance de la force de l'image à celle du texte. On retrouve en effet différentes catégories de motifs gravés dans le plomb : des personnages (cochers, figures variées), des figures animales parfois hybrides, des structures géométriques, des éléments architecturaux (*carceres*, cirque) ou des *Charaktères* qui viennent s'ajouter au texte.

Les amulettes gravées sur des tablettes de métal peuvent être pliées ou roulées, mais certains exemplaires ne sont ni roulés ni pliés (p. ex. disques de cuivre, croix d'Aïn Furna, textes de Sicile) et l'une des faces de l'amulette au moins est visible (caché à l'œil par des vêtements ? etc.). La croix d'Aïn Furna est gravée sur du plomb. Un grand nombre d'inscriptions prophylactiques sont inscrites sur des plaquettes de métal noble, tel que de l'argent ou de l'or, ou des matières périssables comme le papyrus.

⁷A défaut du cobra ou du cobra, il pourrait en effet s'agir de la tête de certaines vipères. Mais aussi de la tête d'une tortue, d'un lézard ou d'autres reptiles, voire d'amphibiens.

Selon les indications du R. P. Delattre, la tablette de Proclos provient du site de « Carthage ». Nous ne disposons toutefois d'aucune indication plus précise. Tout aussi floues sont les informations concernant la tablette d'Harpocratiôn. Lors de son analyse de la tablette en 1930, Auguste Audollent ne dispose déjà plus d'éléments contextuels, puisque la tablette se trouvait dans la collection de feu le docteur Carton⁸. Il semblerait toutefois que la tablette provienne également de Carthage. Ce manque de contexte archéologique nous prive de précieuses informations spatiales et chronologiques qui auraient pu être d'une grande aide dans l'interprétation de nos deux exemplaires⁹.

Les deux *editio princeps* nous indiquent que les tablettes sont en plomb. Ces deux exemplaires présentent toutefois quelques particularités remarquables par rapport à la majorité des tablettes de plomb nord-africaines. Outre l'originalité du motif et la brièveté des inscriptions qui seront abordés ci-après, Auguste Audollent indique en effet l'absence de « rides » sur la tablette d'Harpocratiôn, ce qui semble bien attester que la tablette ne fut ni roulée ni pliée¹⁰, mais utilisée dans tout son long¹¹. A. Audollent précise également que la tablette d'Harpocratiôn, qu'il a tenue entre ses mains, présente un plomb moins malléable que de coutume, sans que la tablette soit plus épaisse pour autant¹². Peut-on dès lors véritablement parler d'une *defixio* ou d'une amulette, sachant que le fait de plier ou d'enrouler la tablette - exécratoire ou prophylactique - fait généralement partie intégrante de la stratégie de ritualisation ? Doit-on, dès lors, chercher une fonction différente pour la tablette d'Harpocratiôn¹³ ? Et qu'en est-il de la tablette de Proclos, pour laquelle nous ne disposons d'aucune remarque sur le matériau utilisé ?

Analyse épigraphique

⁸Voir A. Audollent, *op. cit.*, 1930, p. 304, c'est la femme du Dr. Carton qui lui a offert d'étudier et de publier cette tablette de plomb.

⁹De manière générale, A. Audollent, *op. cit.*, 1904, date les tablettes d'Afrique du nord des II^e-III^e siècles ap. J.-C.

¹⁰C'est à la fois une pratique qui s'explique par la volonté de protéger le texte qui doit rester caché, que par des raisons plus pratiques telles que l'enfilement dans un étui ou dans un conduit libatoire funéraire. Pour plus d'informations à ce sujet, voir notamment PUPPUT 2012. Il existe toutefois toute une série d'amulettes de plomb nord-africaines, généralement destinées à être portées, qui n'ont pas été pliées ou roulées : voir entre autres le catalogue de S. Sichert, *op. cit.*, 2010, pp. 350-357 et pp. 392-410, avec références bibliographiques.

¹¹Il s'agit selon lui d'un argument qui permettrait d'exclure la déposition de cette tablette dans une tombe. En l'absence d'indication sur le contexte de découverte, cette assertion reste sujette à caution (cf. tablettes d'époque tardive, voir ci-dessous, note 17). De plus, s'il s'agissait d'une amulette, le contexte funéraire semblerait tout aussi probable qu'un contexte d'habitat ou de temple par exemple.

¹²Voir A. Audollent, *ibid.*, 1930, p. 306. Il compare cet exemplaire aux tablettes de *defixio* qu'il a étudiées jusqu'alors. (Des analyses récentes effectuées sur des tablettes de plomb ont révélé qu'une très forte concentration d'étain pouvait parfois être présente dans le plomb. Le fait qu'Audollent mentionne cette rigidité exceptionnelle pour la tablette d'Harpocratiôn pourrait ainsi constituer une piste intéressante dans ce sens.)

¹³Exception faite de découvertes datant de l'époque tardive où des *defixiones* non-roulées ont été déposées dans des tombes. Cf. la tablette exécratoire en plomb de Vindactes, datée de l'Antiquité tardive voire du Bas Moyen-Âge et qui a été retrouvée en contexte funéraire non pliée, ni roulée.

Dans son article paru en 1930, Auguste Audollent rapprocha aussitôt les deux inscriptions pectorales de nos tablettes, pour lesquelles il proposa de restituer deux fois la transcription suivante : $\omega\mu\epsilon\lambda\alpha\mu\phi\alpha\rho\omega\kappa$ ¹⁴.

Voici la lecture que nous proposons pour cette inscription¹⁵ : « $\mu\epsilon\lambda\alpha\mu$ » correspondrait à une forme de l'adjectif « $\mu\acute{\epsilon}\lambda\alpha\varsigma, \mu\acute{\epsilon}\lambda\alpha\nu\omicron\varsigma$ », et « $\phi\alpha\rho\omega\kappa$ » pourrait être une forme dérivée du substantif « $\phi\tilde{\alpha}\rho\omicron\varsigma$ ». On connaît notamment le verbe « $\mu\epsilon\lambda\alpha\nu\omicron\phi\omicron\rho\acute{\epsilon}\omega$ »¹⁶, et il existe au moins une utilisation du terme « $\mu\epsilon\lambda\alpha\mu\phi\alpha\rho\omicron\nu$ » dans une inscription isiaque d'Andros datée de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C.¹⁷. On pourrait ainsi proposer, pour cette inscription, la restitution « $\omicron\ \mu\epsilon\lambda\alpha\mu\phi\alpha\rho\omicron\varsigma$ »¹⁸, que l'on peut traduire ainsi : « celui qui porte le vêtement noir »¹⁹. Quelle que soit l'entité que l'on nomme ici, on y fait référence à travers une périphrase qualificative qui pourrait s'adresser à différentes divinités issues de divers panthéons divins. On notera toutefois le vêtement noir qui souligne généralement la nature chtonienne d'une divinité²⁰.

Les inscriptions nominales « Proclos » et « Arpocratiôn appelé aussi Neilos ou Nil » situées sous les deux personnages gravés semblent désigner, à première vue, les noms de personnages réels, cibles ou propriétaires de ces tablettes. « Proclos » est un appellatif répandu dans la littérature ou l'épigraphie antique, tout comme « Arpocratiôn », que l'on peut restituer sous la forme « Harpocratiôn »²¹.

En 1930, Alfred Merlin effectuait un parallèle entre la tablette de Proclos et une gemme de Chnoubis destinée à « garder en bonne santé l'estomac de Proclos »²². Tout porte à croire que le « Proclos » de cette gemme-amulette en fut le commanditaire et le premier propriétaire²³. La comparaison entre cette gemme et notre tablette soulève deux points

¹⁴Selon A. Audollent l'inscription pectorale de la tablette de Proclos « $\omega\mu\epsilon/\lambda\alpha\mu/\phi\alpha/\rho\omega\kappa$ » est endommagée au niveau de la quatrième ligne par la tache oblongue qui masque en partie le phi et l'alpha, lesquels sont, selon lui, facilement restituables, cf. A. Audollent, 1930, pp. 304-306. A. Merlin considère toutefois que cette tache représente l'estomac ou le foie du personnage. De plus, il pense que les deux hastes que l'on distingue à droite de la tache forment entre elles un clou planté dans l'estomac ou le foie du personnage, cf. A. Merlin, 1930, p. 34. Proclos pourrait être, selon Delatte, A. Merlin, *ibid.*, 1930, pp. 33-34, une caricature d'un médecin montaniste appelé Proclos. Voir également le SEG 9,841 et 9,842.

¹⁵Nous en profitons pour remercier M. Attilio Mastrocinque qui nous a aimablement suggéré cette lecture suite à une présentation lors du colloque international de Fribourg du 18-20 mars 2011.

¹⁶Cf. Bailly s.v. « $\mu\epsilon\lambda\alpha\nu\omicron\phi\omicron\rho\acute{\epsilon}\omega$ » : référence à Plutarque *M. 557d* ($\mu\acute{\epsilon}\lambda\alpha\varsigma, -\phi\omicron\rho\omicron\varsigma$ de $\phi\acute{\epsilon}\rho\omega$).

¹⁷Cf. IG XII, 5 739, ligne 42-44 : $\mu\tilde{\alpha}\nu\iota\nu\ \acute{\epsilon}\rho\epsilon\iota\sigma\alpha\mu\acute{\epsilon}\nu\alpha\ \mu\upsilon\kappa\acute{\alpha}\mu\omicron\nu\omicron\varsigma\ \acute{\alpha}\chi\rho\iota\varsigma\ \acute{\epsilon}\pi'\ \acute{\epsilon}\nu\tilde{\nu}\alpha\varsigma/\ \tilde{\Lambda}\iota\delta\omicron\varsigma\ \eta\pi\epsilon\iota\lambda\eta\sigma\alpha\ \mu\epsilon\lambda\acute{\alpha}\mu\phi\alpha\rho\omicron\nu\ \tau\epsilon\ \beta\epsilon\rho\acute{\epsilon}\theta\rho\nu\nu/\acute{\alpha}\sigma\tau\omicron\rho\gamma\omicron\iota\varsigma\ \phi\upsilon\lambda\alpha\kappa\acute{\alpha}\nu\ \beta\alpha\rho\upsilon\pi\acute{\alpha}\mu\omicron\sigma\iota\nu.\ \acute{\epsilon}\mu\mu\iota\ \delta'\ \acute{\alpha}\rho\omicron\upsilon\rho\alpha\varsigma.$ Cf. W. Peek, *Der Isishymnus von Andros und verwandte Texte*, Berlin, Weidmann, 1930, pp. 44-46 et p. 111. Werner Peek souligne la nouveauté de cette formule qu'il rapproche de « $\mu\epsilon\lambda\alpha\mu\phi\alpha\rho\omicron\varsigma$ » présent chez Bacchylide, 3.13 ; Voir aussi : H. von Gärtingen, *IG XII,5 739* ; L. Vidman, *Isis und Sarapis bei den Griechen und Römern*, Berlin, de Gruyter, 1970, p. 126 ; F. Dunand, *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée, II, le culte d'Isis en Grèce*, Leiden, Brill, 1973, pp. 116-118.

¹⁸Le changement du sigma par un kappa est semble-t-il chose courante en langue vulgaire et peut être justifié sur ce type de matériel issu de rituels d'ordre privé. D'autant plus que nous sommes en Afrique, c'est-à-dire en pays latin.

¹⁹Cf. IG XII,5 739 : $\mu\epsilon\lambda\acute{\alpha}\mu\phi\alpha\rho\omicron\nu$.

²⁰Cf. Osiris (connu comme « le grand noir ») ou Anubis par exemple ; Perséphone-Korè, etc.

²¹Cf. A. Audollent, *op. cit.*, 1930, p. 306-307.

²²Cf. A. Delatte, Ph. Derchain, *Les intailles magiques gréco-égyptiennes*, Paris, 1964, n° 80, p. 67 : « $\Phi\iota\lambda\alpha\chi\omicron\nu\ \upsilon\gamma\epsilon\iota\theta\ \sigma\tau\omicron\mu\alpha\chi\omicron\nu\ \text{Πρόκλου}$ » ; Bailly, s.v. Proclos et s.v. Harpocratiôn.

²³Cf. A. Delatte et P. Derchain, *ibid.*, 1964, p. 67.

intéressants. D'abord, on remarquera la présence du nom propre « Proclos », qui se trouve également sur notre tablette. On notera ensuite, sur l'avvers de la gemme, la présence du serpent à tête de lion radiée Chnoubis qui nous ramène à une figure reptilienne. Si cette gemme semble être assez clairement une amulette utilisée contre les maux de ventre, il serait toutefois risqué de tirer des conclusions hâtives concernant notre tablette²⁴.

Quant à l'inscription « Harpocratiôn o kai Neilos », on notera d'abord la spécificité de la formulation. En effet, contrairement à l'appellatif isolé « Proclos », cet appellatif-ci complète « Harpocratiôn », nom propre attesté dans l'antiquité, par l'apposition d'un second nom propre « kai Neilos » : ce personnage serait donc nommé Harpocratiôn, appelé aussi Neilos ou Nil. Mais un personnage réel pouvait-il être appelé Nil ou Neilos ? Pourrait-il s'agir, le cas échéant, d'une forme de sobriquet ? Et pour autant, a-t-on bel et bien affaire à un personnage réel ? Ne pourrait-il pas s'agir d'une entité de nature différente ?

De manière générale, on remarquera la coloration fortement égyptienne de cette tablette, qui transparaît aussi bien dans l'appellatif dérivé de la divinité égyptienne « Harpocrate », que dans la présence du Nil, symbole égyptien par excellence. Sur cette tablette, on remarquera également la réunion du Nil, d'Harpocrate et de la figure d'un reptile (un serpent, une tortue ?), association trop fortement symbolique pour être tout à fait anodine. On notera, par exemple, le lien métaphorique existant entre la sinuosité fluviale du Nil et la figure du serpent, ainsi que l'analogie qui associe le serpent ou la tortue, représentants du chaos, et du Nil en crue. On remarquera également la présence de la divinité Harpocrate, elle aussi très proche de la figure du Nil²⁵.

Il n'en demeure pas moins difficile d'affirmer quoi que ce soit à partir de ces seules inscriptions nominales. Celles-ci renvoient-elles véritablement à des personnages réels ? Le cas échéant, l'inscription d'Harpocratiôn fait-elle référence à un personnage d'origine égyptienne, ou plutôt, pour une raison ou une autre, à un nom égyptisant ? S'agit-il bel et bien de noms de personnages antiques, ou recourt-on plutôt à une formule figée, c'est-à-dire à une nomenclature de type « magique » incluant ces noms comme composantes mêmes de la formule²⁶ ? La question reste ouverte.

Analyse iconographique

Considérons à présent la figure gravée sur ces deux tablettes. Cette tête de reptile placée sur un corps anthropomorphe nous rapproche encore une fois de l'Égypte et de ses divinités zoomorphes ou zoocéphales. De fait, on dénombre plusieurs divinités du panthéon égyptien pouvant prendre l'aspect d'un reptile ou d'un personnage à tête de reptile. On connaît

²⁴Cf. A. Merlin, *op. cit.*, 1930, p. 34-35.

²⁵Cf. Totti et Merkelbach, *Ausgewählte Papyri religiösen und magischen Inhalts*, vol. 1, 1990, p. 104 : la troisième heure est celle du serpent, du Nil, de Chnoum et de Pschaj ; et p. 117 : 1637 : o megas ophis : « die grosse Schlange ist der Nil, der sich durch Ägypten windet. Agathos Daimon, Psai(pschai) ist ft schlangengestaltig ».

²⁶On aurait donc affaire à des appellatifs d'entités divines et non humaines.

principalement les divinités crocodilomorphes et ophiomorphes. Concernant la divinité à forme ou tête de crocodile, il s'agit principalement de Sobek²⁷.

On connaît aussi le serpent Apophis, généralement considéré comme l'Ennemi par excellence de l'ordre établi²⁸, et la déesse Renenutet, divinité de la fertilité, qui peut prendre la forme d'un serpent, notamment d'un cobra, ou d'un personnage à visage de cobra²⁹. Seth et Thot peuvent également, et plus particulièrement sur des gemmes magiques, être représentés sous la forme d'un serpent ou d'un personnage à tête de serpent³⁰. Enfin, comme le mentionnent Campbell Bonner dans son chapitre sur les gemmes à personnages ophiocéphales et A. Shorter dans son article³¹, Nehebkau, divinité égyptienne jouant notamment un rôle protecteur important dans le monde des morts et le don du Ka³², est également représenté sous la forme d'un serpent ou d'un personnage ophiocéphale³³. On retrouve également la figure de la tortue, qui, dans la mythologie, peut notamment être associée à la figure du chaos, comme en attestent de nombreux bâtons magiques égyptiens³⁴.

Ainsi, le motif à tête de reptile semble bien nous rapprocher du panthéon égyptien³⁵. De plus, le style même du personnage gravé, corps de face, tête et membres de profil et tenant des attributs dans chacune de ses mains, l'une tendue au-devant et la seconde en torsion au

²⁷Voir entre autres le *Lexikon der Ägyptologie*, vol. V, s.v. Sobek, col. 995-1031.

²⁸Cf. *Lexikon der Ägyptologie*, vol. I, s.v. Apophis, col.350-352 : E. Hornung et A. Badawy, col. 350 : « Apophis (Gott) oder Apopis, die wichtigste Bezeichnung des schlangengestaltigen Feindes der Ordnung ; [...]»; col. 351 : « In Apophis verkörpert sich das Nichtsein, dem er angehört ».

²⁹Cf. *Lexikon der Ägyptologie*, vol.V, s.v. Renenutet, col. 232-236 : Ch. Beinlich-Seeber, col. 233 : « Als Schlange ist sie in der Folgezeit häufig in Erntenszenen abgebildet, während für ihren Aspekt als Mutter-,Schicksals- und Totengöttin die Menschengestalt bzw. die Mischgestalt aus Frauenkörper mit Schlangenkopf bevorzugt wird. » ; sur Renenutet et le signe dit de la bouteille présent sur des stèles carthaginoises, voir aussi l'article de H. Dridi, « À propos du signe dit de la bouteille », *Rivista di Studi Fenici*, 32, 1, 2004, pp. 9-24. Il est en effet intéressant de noter que, fort vraisemblablement, la Carthage punique aurait assimilé et réinterprété le symbole d'une divinité ophiomorphe égyptienne.

³⁰Cf. S. Michel, *Die magischen Gemmen im Britischen Museum*, 2001 ; *Die magischen Gemmen. Zu Bildern und Zauberformeln auf geschnittenen Steinen der Antike und Neuzeit*, 2004.

³¹Cf. C. Bonner, *Studies in Magical Amulets*, 1950, pp.160-166 ; H. Lietzmann, « Ein Gnostiker in der Novatianuskatakomben », in : H. Lietzmann, *Kleine Schriften I, Studien zur Spätantiken religionsgeschichte*, Berlin, 1958, pp. 475-478. Voir aussi A. Shorter, « The god Nehebkau », in : *JEA*, 21, 1935, pp. 41-49.

³²Cf. *Lexikon der Ägyptologie*, vol. IV, s.v. Nehebkau, col. 388-389 : « [...] wir haben den Namen einer Begriffsgottheit „der die Kas verleiht“ vor uns. [...] Als Herr der Zeit wird N. wortspielartig mit der nhh-Ewigkeit verbunden und darüber hinaus als Erzeuger des Sonnengottes beschrieben. Er erscheint damit als Urgott, den man zurecht als chthonische Konkurrenzform zu Atum angesprochen hat. [...] N. gilt nicht nur als Ka jeden Gottes, er hat auch Macht über deren Ach- und Ba-Kräfte und beschenkt Götter ebenso wie Menschen mit Leben. [...] N. ist daher als eine Art Jenseitswächter beschrieben worden, der dem Toten nach Überprüfung seiner Qualifikation die Kräfte des Ka übermittelt. [...] Neben seiner Helferfunktion für den Verstorbenen im Jenseits kann N. aber auch als feindlicher Schlangendämon verstanden werden, der mit Zaubersprüchen bekämpft werden muss. »

³³Cf. *Lexikon der Ägyptologie, ibid.*, col. 388 : « N. wird schlangengestaltig dargestellt. » Voir aussi la baguette d'ivoire, cf. BM n° 18175 ; A. Shorter, *op. cit.*, 1935, p. 42, fig. ; tablette de la catacombe de Novatianus (3^{ème} siècle ap.).

³⁴Voir certains bâtons magiques et hypocéphales, dont par exemple dans F. Legge, « The Magic Ivories of the Middle Empire », in : *Society of Biblical Archaeology*, 1905, pp. 130-152 ; F. Legge, « The Magic Ivories of the Middle Empire », in : *Society of Biblical Archaeology*, 1906, pp. 159-170. La tortue est cependant toujours représentée vue d'en haut, c'est-à-dire avec sa carapace caractéristique. Sur la tortue dans le monde égyptien, cf. B. van de Walle, « La tortue dans la religion et la magie égyptiennes », in : *La Nouvelle Clio : revue mensuelle de la découverte historique*, vol. 5, 1953, pp. 173-189.

³⁵On retrouve en effet plusieurs divinités qui prennent tour à tour la morphologie du serpent de manière complète ou partielle. On retrouve ces divinités dès le Haut-Empire et jusqu'au Bas-Empire.

niveau du coude à l'arrière du personnage, n'est pas sans rappeler, encore une fois, l'iconographie égyptienne³⁶.

Les attributs du personnage, quant à eux, paraissent moins directement liés au monde égyptien, les motifs du scorpion et de la palme étant largement répandus dans d'autres cultures iconographiques antiques, parmi lesquelles, notamment, l'art gréco-romain. Le scorpion, animal dangereux aux attaques fulgurantes, représente de manière générale la puissance redoutable et jaillissante. De là, également, son association à la fertilité. Quant à la palme, elle représente communément la victoire, mais aussi la puissance gouvernante et le pouvoir régnant. Les attributs de notre personnage semblent ainsi lui conférer deux caractéristiques majeures : la première est de l'ordre de la victoire et de l'autorité, soulignée par la présence de la palme ; la seconde, de l'ordre de la puissance (immobilisante ou fécondante³⁷), traduite par l'immobilisation du scorpion. Ces deux attributs soulignent la nature puissante de cette entité victorieuse, à laquelle on pourra recourir pour se protéger ou pour lui confier une mission délicate et importante.

Ainsi, la nature zoocéphale et la stylisation générale du personnage gravé sur ces tablettes de Carthage (corps de face, tête et membres de profil) renvoient assez clairement à des modèles iconographiques égyptiens, ou à une idéologie issue du monde égyptien³⁸. L'élément égyptien ou égyptisant était déjà présent, comme on l'a vu, au niveau de l'inscription « Harpocratiôn o kai Neilos », laquelle réunissait à la fois Harpocrate et le Nil. S'agit-il donc, ici, d'un personnage d'origine égyptienne qui vivrait à Carthage ? Ou s'agit-il plutôt d'un exemple d'adresse directe tentée par un homme auprès d'entités divines, comme on en rencontre souvent dans le cadre de stratégies ritualisées, généralement nommées « magiques », où se mêlent avec grande facilité des éléments issus de cultures différentes ?

D'autres objets à motif saurocéphale

Il est à présent nécessaire de comparer ce motif avec d'autres témoignages archéologiques et/ou textuels. Il n'existe toutefois que très peu d'objets présentant de véritables similitudes avec nos deux tablettes de Carthage, et les textes papyrologiques, épigraphiques ou

³⁶Pour un personnage tenant un scorpion dans la main, voir les stèles d'Horus au crocodile. Mais la ressemblance s'arrête là : Horus est en effet vu de face, debout au dessus d'un crocodile et ne tient pas ses attributs de la même manière que nos personnages.

³⁷Sur la nature fécondante du scorpion, cf. notamment S. Eitrem, « Der Skorpion in Mythologie und Religionsgeschichte », *Symbolae osloenses*, 1928, p. 1-31 ; W. Deonna, « Mercure et le scorpion », *Latomus*, 1958 pp. 641-658 ; 1959, pp. 52-66, pp. 249-261.

³⁸Une influence égyptienne n'est pas extraordinaire en Afrique du nord, et encore moins dans un contexte prophylactico-magique qui mêle les influences, cf. p. 1 et 2 du présent article. Notons par ailleurs que l'influence égyptienne se fait déjà fortement ressentir en Afrique du nord durant la période punique. De nombreuses amulettes, statuettes et autres objets égyptisants ont été découverts dans les tombes puniques, voir entre autres l'ouvrage de P. Cintas, *Amulettes puniques*, Tunis, 1946, et les comptes-rendus de fouilles du R. P. Delattre et de P. Gauckler parus dans le périodique COSMOS.

littéraires restent peu prolixes³⁹. Excepté deux autres tablettes de plomb nord-africaines et, d'un point de vue plus large, une tablette de bronze provenant de Rome, aucune autre lamelle de métal ne présente de similitudes suffisamment marquées pour être utiles à cette analyse.

La DT 298 du corpus Audollent

La tablette de métal qui présente les plus grandes similitudes avec nos deux exemplaires de Carthage est la DT 298 du corpus Audollent (**fig.3**). Cette tablette de plomb, génériquement datée des II^e-III^e siècles de notre ère, provient d'Hadrumète où elle fut retrouvée enroulée sur elle-même dans le système libatoire d'une tombe⁴⁰. La fonction de la DT 298, malgré un contexte de découverte connu, n'est pas clairement établie, bien que A. Audollent la considère comme une tablette exécutoire à sujet indéterminé. Le contexte funéraire et la présence de *defixiones* implique-t-il pour autant nécessairement qu'il s'agisse d'une tablette exécutoire⁴¹ ?

³⁹ Les figures de reptiles, et notamment celle du serpent, apparaissent à de nombreuses reprises dans les papyri magiques, mais on ne connaît pas de prescriptions explicites recommandant de graver une figure anthropomorphe à tête de reptile sur des *tabellae*, des gemmes ou sur un autre support. Remarquons néanmoins que dans le PGM XII, ligne 159, une recette pour obtenir une vision précise les caractéristiques du dieu susceptible d'apparaître suite à l'application de la formule. La divinité concernée apparaîtrait sous la forme d'un personnage à tête de serpent. Il s'agit toutefois de la seule mention d'un personnage à tête de reptile à l'intérieur des Papyri magiques. On peut mentionner un passage du livre sacré sur les décans, d'Hermès à Asclépios. Sous le troisième décan de la balance, on décrit un remède contre « les affections produites à l'anus, les hémorroïdes, les callosités et les crevasses ». Il est dit de graver le troisième décan de la balance, à savoir un homme avec une tête de serpent, sur de la smaragd, cf. C.-E. Ruelle, « Hermès Trismégiste, le livre sacré sur les décans », in : *Revue Philologique*, 32, 1908, p. 247. Quant aux textes philologiques, on peut notamment citer le *Contra Graecos* d'Athanase, Athanase, *Contra Graecos* 9, PG 25,20 B : « ὀφιοκέφαλοι », qui attaque explicitement les divinités égyptiennes et leurs figures zoomorphes, dont notamment les dieux qu'il nomme « ophiokephaloi », C. Bonner, *op. cit.*, 1950, p. 160. Cependant, mis à part ce témoignage, il n'existe que très peu d'indications au sujet de divinités à tête de reptile ou de matériel comportant ce motif dans les sources textuelles.

⁴⁰ Cf. S. Reinach, « Tombes d'Hadrumète ornée de Bas-Relief en stuc », *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1898, pp. 353-355; Chopard et Hannezo, *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1893, pp. 199-200.

⁴¹ Précisons que Chopard et Hannezo, *ibid.*, 1893, p. 199, indiquent que cette tablette de plomb est opisthographe : « [...] ces lettres, en écriture cursive, sont généralement grecques, mal gravées et couvrent les deux faces de la *tabella* » ainsi que S. Reinach, *ibid.*, 1898, p. 353 : « [...] portant des incantations gravées sur les deux côtés de la feuille et présentant, sur une face, une figure magique [...] ». Audollent ne le précise à aucun moment dans son corpus de 1904.



Fig.3 : Tablette DT 298 du corpus Audollent, CMA, n° H 35, Pl. VII

On dispose en l'occurrence d'une photographie ancienne⁴², sur laquelle on reconnaît une figure anthropomorphe à cou et tête oblongs⁴³, tenant deux lances dans chacune de ses mains et se dirigeant vers la droite. Le texte inscrit reste plus obscur : on parvient à déchiffrer quelques lettres et à peine quelques mots – $\alpha\delta\omicron\nu\epsilon$ ou $\epsilon\iota\zeta\eta\kappa\rho\epsilon\iota$ par exemple – sans que l'on puisse pour autant donner un sens global à l'inscription, à moins de considérer qu'il s'agit là, justement, d'une liste de *voces magicae* et de « noms barbares ». Le contexte de trouvaille de cette tablette et son exhumation en compagnie de *defixiones* a généralement semblé suffisant pour la placer au rang des tablettes d'envoûtement.

Cela dit, le texte ne comporte pas toutes les caractéristiques d'un texte d'envoûtement tel qu'on les connaît habituellement⁴⁴. Dans son corpus de 1904, Auguste Audollent n'est d'ailleurs pas parvenu à attribuer une fonction définitive à cette tablette⁴⁵. Comme dans le cas de nos deux personnages de Carthage, cette figure porte une inscription gravée à l'intérieur de son buste. Auguste Audollent en propose la lecture suivante : « $\omega\mu\epsilon/\lambda\theta\mu\alpha\theta/\omicron\alpha\sigma\rho\omicron$ »⁴⁶ (**fig. 4**). Après inversion des couleurs et intensification des contrastes de la photographie, on parvient à améliorer la lisibilité et à déchiffrer quelques lettres (**fig. 5**). Concernant la première ligne, nous pouvons confirmer la lecture d'A. Audollent. Les deux lignes suivantes restent malheureusement plus difficiles à déchiffrer. La

⁴²Cf. E. Du Coudray de La Blanchère, P. Gauckler, *Catalogue du Musée Alaoui*, 1897, n° H 35, Pl. VII.

⁴³ L'identification n'est pas tout à fait claire, il pourrait en effet s'agir d'une tête de serpent ou d'une tête d'ibis. Pour le même problème d'identification sur les gemmes-amulettes, cf. S. Michel, *op. cit.*, 2001 ; *op. cit.*, 2004 ; voir aussi A. Mastrocinque, « Metamorfosi del dio siriano Hop », *ZPE*, 130, 2000, p. 136 : « Altro dio ornitomorfo motlo importante nella magia era Thot, raffigurato come un ibis, o un uomo dalla testa di ibis ».

⁴⁴ Invocation aux divinités, nom de la personne visée, etc.

⁴⁵Cf. A. Audollent, *op. cit.*, 1904, DT 298, p. 412.

⁴⁶Cf. A. Audollent, *ibid.*, 1904, DT 298, p. 412.

lecture suivante pourrait être proposée : « ωμε/λθμαθ ου λαμφα ? / .ροκ »⁴⁷. Malgré les quelques variations, on notera la proximité entre cette inscription et les deux inscriptions pectorales carthagoises : « ωμε/λαμ/φα/ρωκ ». On retrouve en effet les quatre premières lettres placées dans le même ordre, puis un *mu* et un *alpha* entourés de deux *theta*. Malheureusement, nous l'avons vu, la troisième ligne demeure obscure et ne permet aucune relecture plus précise. On ne peut donc déterminer clairement s'il s'agit de la même inscription pectorale « ωμε/λαμ/φα/ρωκ », qui aurait subi quelques variations, ou s'il s'agit, au contraire, d'une inscription tout à fait différente.

Le reste des inscriptions de la tablette DT 298 se situe sur le côté gauche et au-dessous du personnage : outre la présence de quelques Charaktères, A. Audollent indique les inscriptions suivantes : « *in pedibus* : ειζηχρει », et « *sub pedibus* : βαινοβ/αδονε/λασιελ/..εαηει »⁴⁸.

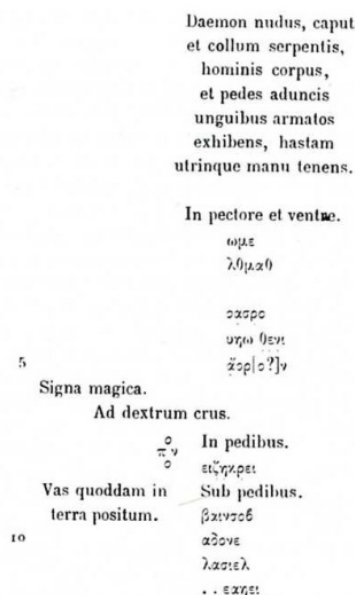


Fig. 4 : Restitution d'Auguste Audollent, Corpus 1904, p.412

On constatera donc que cette tablette présente des similitudes marquées avec nos deux objets d'étude, que ce soit par le personnage, représenté de façon similaire bien que se dirigeant vers la droite (corps de face, membres et tête zoomorphe de profil, tenant des attributs dans chacune de ses mains), que par la localisation des inscriptions, qui se rapproche également du schéma général de nos deux tablettes de Carthage. De plus, comme on l'a vu, l'inscription pectorale présente de fortes similitudes avec celles de nos deux exemplaires.

⁴⁷ A. Audollent indique deux autres lignes à la suite, mais il apparaît que ces deux lignes ne se trouvent pas dans le torse du personnage, mais plutôt sur sa droite à côté du haut de ses cuisses. Ces inscriptions n'ont pas pu être déchiffrées à l'aide de l'inversion des couleurs.

⁴⁸ La lecture de ces inscriptions-là est plus claire que l'inscription pectorale : après inversion des couleurs de la photographie, nous avons pu déchiffrer les mêmes lettres qu'Auguste Audollent. Il s'agit vraisemblablement de *voces magicae*.

La DT 247 du corpus Audollent

Une seconde tablette de plomb nord-africaine, toujours datée génériquement des II^e-III^e siècles de notre ère, peut être rapprochée de nos deux exemplaires initiaux. Retrouvée dans les fouilles de l'amphithéâtre de Carthage, la tablette DT 247 du corpus Audollent comporte, selon la description de ce dernier, un personnage à tête de serpent⁴⁹.

Cette fois-ci, le texte inscrit sur la tablette indique clairement qu'il s'agit d'une *defixio* dirigée contre un certain Gallicus, fils de Prima, pour qu'il ne parvienne à tuer ni l'ours ni le taureau dans l'amphithéâtre⁵⁰. Auguste Audollent ne donne aucun dessin ou photographie de cette tablette dans son corpus, mais simplement cette description : « *homo stans (Typhon/Seth) serpentis capite insignis, tenens hastam dextra, fulmen (?) sinistra* »⁵¹. Il s'agit donc vraisemblablement d'un personnage à tête de serpent, se tenant debout avec des attributs dans chacune de ses mains.

Suite à des recherches menées dans les archives Audollent aux Archives du Puy-de-Dôme de Clermont-Ferrand⁵², nous avons trouvé la photographie d'une tablette de plomb présentant, précisément, un personnage à tête de reptile⁵³. Cette photographie, ancienne et de mauvaise qualité (rougie par les années), ne comportait aucun numéro de référence ni aucune indication de lieu de découverte. On parvient toutefois à distinguer que la tablette est brisée dans sa partie supérieure. Pourrait-il s'agir, dès lors, de cette même tablette DT 247 du corpus Audollent ? Les lettres présentes sous la figure ne semblent toutefois pas correspondre au texte qu'Auguste Audollent nous en donne. Dans ce cas, pourrait-il s'agir du recto de la tablette⁵⁴ ? Ou s'agit-il simplement d'une tablette supplémentaire présentant un personnage zoocéphale⁵⁵ ? La question reste à trancher, même si le contexte de trouvaille de la photographie et les éléments précités pourraient parler en faveur d'une photographie de la tablette DT 247 du corpus Audollent.

La tablette des catacombes de Novatianus

La dernière tablette que je me propose de rapprocher de nos deux exemplaires carthaginois présente un personnage relativement différent de celui que l'on trouve sur les tablettes d'Harpocratiôn et de Proclos (**fig.6**). Il existe toutefois des similitudes notables, telles que, une fois encore, un personnage à tête de reptile. Il s'agit d'une tablette de bronze datée du

⁴⁹ Cf. A. Audollent, *op. cit.*, 1904, DT n° 247, pp. 236-237.

⁵⁰ Sur la définition des *defixiones* voir notamment p. 2 et notes 6 à 8.

⁵¹ Cf. A. Audollent, *ibid.*, 1904, DT n° 247, pp. 236-237.

⁵² Je tiens à remercier la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Neuchâtel de m'avoir aimablement soutenue et permis d'effectuer ce séjour scientifique à Clermont-Ferrand dans le but de dépouiller les Fonds Audollent des Archives du Puy-de-Dôme, et d'étudier les tablettes de plomb du Musée Bargoin.

⁵³ Cette photographie se trouvait parmi d'autres clichés de tablettes nord-africaines qu'Auguste Audollent a publiés dans son corpus.

⁵⁴ On remarquera qu'Auguste Audollent place sa description du personnage gravé au-dessus du texte de la *defixio* alors qu'il signale clairement que la tablette est brisée dans sa partie supérieure. Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois qu'Auguste Audollent semble oublier d'indiquer si une tablette est opisthographe ou non, voir p. 10, note 44.

⁵⁵ Cela me semble peu vraisemblable puisque cette photographie se trouvait à l'intérieur du matériel étudié et publié dans le corpus Audollent de 1904. Même si elle devait être postérieure, Auguste Audollent a publié l'ensemble des tablettes au fur et à mesure qu'on les lui donnait pour examen.

III^e siècle ap. J.-C. Elle a été retrouvée dans la catacombe du martyr chrétien Novatianus à Rome, fixée dans le stuc du mur du « Grabverschluss » (mur de fermeture de la tombe), et comportant en son centre un personnage ophiocéphale drapé d'un long manteau.



Fig.6 : tablette de Novatianus,



L'ensemble est de facture clairement égyptienne, sinon égyptisante⁵⁶. Outre le motif, la bordure de la plaque est gravée d'une frise de hiéroglyphes. Cependant, comme l'indique H. Lietzmann dans son article de 1958, ces caractères ne sont pas des hiéroglyphes connus et lui semblent de ce fait indéchiffrables⁵⁷. Vu le contexte funéraire et la facture clairement égyptienne de cette plaque de bronze, H. Lietzmann interprète le personnage comme le symbole d'une divinité égyptienne invoquée en tant qu'entité protectrice de l'âme des morts dans l'au-delà. Campbell Bonner identifia la divinité de cette plaque de bronze romaine à Nehebkau⁵⁸. Cette tablette aurait donc vraisemblablement une fonction prophylactico-funéraire. Cet exemplaire permet de souligner la différence de style entre ce motif clairement égyptisant et celui de nos deux tablettes de Carthage, lequel, bien que proche de l'iconographie égyptienne, en est nettement plus distancé.

Exception faite de ces trois exemplaires, aucune autre tablette de métal gréco-romaine ne comporte un motif comparable de personnage à tête de reptile⁵⁹.

⁵⁶ Cf. H. Lietzmann, *op. cit.*, 1958, p. 475 : « Und auch der Gott, so ägyptisch er sich auch gebärdete, liess die typischen Kennzeichen echt ägyptischer Götterfiguren vermissen. »

⁵⁷ Cf. H. Lietzmann, *ibid.*, 1958, p. 475 : « Und nachdem Herr Schaefer, der Direktor der ägyptischen Abteilung des Berliner Museums, einmal festgestellt hatte, wurde auch für dem Laien die Augen geöffnet, die angeblichen Hieroglyphen gar keine wirklichen Schriftzeichen sondern sinnlose Kritzeleien waren. ».

⁵⁸ Interprétation vraisemblable vu la nature de la divinité Nehebkau. Il se retrouve d'ailleurs également sur des hypocéphales égyptiennes. Cf. entre autres, B. Vallée « Les hypocéphales », in : J.-C. Goyon (éd.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Egyptologists, Grenoble, 6-12 septembre 2004*, 2007, pp. 1869-1875; et E. Varga, « Les travaux préliminaires de la monographie sur les hypocéphales », in : *Acta orientalia Hung. Academiae scientiarum hungaricae* 12, 1961, pp. 235-245.

⁵⁹ La figure du serpent en particulier se retrouve très fréquemment sur du matériel « magico-religieux », qu'il s'agisse de phylactères ou d'amulettes. Dans l'Antiquité, on recourt en effet de manière récurrente à l'iconographie du serpent. Figure à la fois intrigante et dangereuse, il semble avoir fortement fasciné les anciens. Son caractère chtonien lui confère une ambiguïté, semblable à celle des scorpions par exemple, qui mêle puissance bienfaisante et fertile, et puissance redoutable et dangereuse. Il s'agit d'une figure qui provoque aussi bien la peur, l'étonnement, que l'admiration, et à laquelle la notion

Il existe cependant une autre catégorie d'objets qui présente des parallèles iconographiques intéressants avec nos deux tablettes carthaginoises : les gemmes-amulettes⁶⁰. Les motifs ophiocéphales présents sur ces gemmes antiques sont toutefois clairement égyptiens ou égyptisants⁶¹. Comme pour la tablette de Novatianus, on y reconnaîtra le style caractéristique des personnages, au corps représenté de face, les membres et la tête de profil, avec des têtes longues et sinueuses parfois surmontées d'une couronne égyptienne ou du disque solaire⁶². De plus, les figures portent généralement des attributs à connotation fortement égyptienne tels que le sceptre Was ou l'Ankh⁶³ – contrairement à nos deux exemplaires, où l'on trouve des attributs apparemment moins directement liés au monde égyptien.

Selon Simone Michel, les attributs des personnages représentés sur les gemmes-amulettes souligneraient principalement la fonction protectrice des figures qui les portent⁶⁴. Concernant les inscriptions gravées en présence de ce motif, on retrouve différentes *voces magicae* telles que *Eulamo*, *Michael*, ou des *Logoi*, dont notamment, et à plusieurs reprises, le *Lerthmeinô-Logos*⁶⁵. Simone Michel indique que ce *logos* pourrait être attribué à une divinité solaire, et qu'il était vraisemblablement utilisé dans un but prophylactique⁶⁶. On notera cependant la distance qui sépare les motifs iconographiques de la tablette de Novatianus et des gemmes-amulettes, clairement égyptisants, voire égyptiens, du motif de nos tablettes, lequel, bien que clairement influencé ou inspiré d'un modèle iconographique égyptisant, n'en garde pas moins des caractéristiques propres et divergentes⁶⁷.

de puissance est indissociablement liée. Sur la figure du serpent en Afrique, cf. par exemple M. Le Glay, « Le culte du serpent », in : *Hommages à Waldemar Deonna, Latomus 38*, 1957, pp. 338-363.

⁶⁰ Pour une étude des gemmes à motif ophiocéphale, cf. principalement C. Bonner, *op. cit.*, 1950, pp. 160-166 ; S. Michel, *op. cit.*, 2001, pp. 293-294, et, *op. cit.*, 2004, p. 328.

⁶¹ On parle d'ailleurs d'une fabrication proprement alexandrine des gemmes-amulettes. A ce propos, voir notamment C. Bonner, *ibid.*, 1950, pp. 160-166, S. Michel, *op. cit.*, 2001 et 2004.

⁶² Cette forte marque égyptienne, présente sur la plupart des gemmes gréco-romaines, pourrait s'expliquer par la présence d'ateliers de gemmes situés à Alexandrie ; sur ce point, voir les références citées en note 61.

⁶³ Pour le sceptre Was et l'Ankh voir notamment les gemme BM Inv. G 494, EA 56494 ; BM Inv. G 605, M. CFR 1276, 1917, 5-1, 1276 (G+R). Parfois on retrouve aussi la figure du babouin, voir E. Zwierlein-Diehl, *Die Gemmen der späteren römischen Kaiserzeit : Teil 2, Masken, Masken-Kombinationen, Phantasie- und Märchentiere Gemmen mit Inschriften ... [und] Nachträge und Ergänzungen zu Band I und II / bearb. von Erika Zwierlein-Diehl; mit Beitr. von A. Bernhard-Walcher und E. Bleibtreu, Die antiken Gemmen des Kunsthistorischen Museums in Wien Bd. 3, München, 1991, p. 174, n° 2241, pl. 106.*

⁶⁴ Cf. S. Michel, *ibid.*, 2001, p. 293, n° 474.

⁶⁵ Cf. S. Michel, *ibid.*, 2001, p. 375 : « Der Logos dürfte apotropäischen Charakter haben, die Motive, mit denen er auf den Gemmen kombiniert wird, variieren : ägyptische Hilfs- u. Schutzgötter, die auch in christlichem Zusammenhang erscheinen, sowie groteske Kompositfiguren. », aussi bibliographie ; A. Mastrocinque, ZPE, 130, 2000, p.135/136 : « La vox *λερθημινω* è nota grazie ai papiri magici : essa (nella forma *λερθημινωθ*) accompagnò il nome *αβρασαξ* in PGM II, 155, e nella formula di PGM IV, 3255-74 risulta un attributo di Tifone, cioè di Seth, che è stato interpretato in chiave ebraica come “pioggia, o rugiada di Dio” ». A. Mastrocinque rapproche les figures ophiomorphes et ornitomorphes sur lesquelles on retrouve ce Logos. Selon lui, il s'agit de déclinaisons de la divinité syrienne Hop : cf. p.136 : « questa seconda possibilità potrebbe indurci a ritenere che una divinità siriana è stata usata per dare una nuova forma ed un nuovo nome magico a Seth tradizionalmente il dio dei nemici orientali dell'Egitto ». PGM II, 155 : dans un rite pour obtenir une révélation. PGM IV, 3255-3274 : Spell to induce insomnia : inscrire LERTHEMINŌ sur le dos d'un âne qui court, gravé sur une brique crue.

⁶⁶ Cf. A. Nagy, « Magical Gems and Classical Archaeology », in : C. Entwistle, N. Adams (éds.), *Gems of Heaven. Recent Research on Engraved Gemstones in Late Antiquity c. AD 200-600*, 2011, pp. 75-81, sur la notion de gemme-amulettes.

⁶⁷ La présence de ce qui semble être des *voces magicae* sur la DT 298 ne peut être choisie comme argument suffisamment pertinent ici.

La majorité des gemmes-amulettes à motif ophiocéphale semblent donc avoir été utilisées dans un contexte prophylactico-médical. On peut évoquer l'hypothèse que les artisans de nos tablettes se soient inspirés des motifs présentés sur ces gemmes. De là à proposer un rapprochement entre les fonctions de ces objets, il y a cependant un pas que nous ne franchirons pas : ce motif peut avoir été utilisé dans un but totalement différent de ce que l'on peut imaginer pour les gemmes. Difficile, dès lors, de tirer une conclusion définitive concernant la fonction de nos deux tablettes nord-africaines.



Les tablettes de Proclos et d'Harpocratiôn présentent une originalité certaine.

A première vue, il semble que ces deux tablettes ne remplissent pas la fonction de défixions. Les *defixiones* se caractérisent en effet par une certaine façon de procéder⁶⁸, laquelle apparaît comme totalement absente de nos deux tablettes. Il semble de ce fait que nous nous trouvions face à des tablettes d'une autre nature, visant vraisemblablement à protéger quelque chose ou quelqu'un. Si l'on ne peut déterminer exactement les modalités de la pratique, il semble du moins, comme on l'a vu, que les propriétaires se placent sous la protection ou la tutelle d'une entité divine victorieuse, fécondante et puissante. Vu la nature nominative des inscriptions et l'absence d'un texte d'envoûtement ou d'un texte à caractère prophylactique, l'attribution d'une fonction précise aux tablettes de Proclos et d'Harpocratiôn reste sujette à caution. À cela s'ajoute le manque d'indications concernant le contexte de découverte des tablettes qui aurait pu éclairer certains aspects de l'analyse, telle que l'interprétation ou la datation⁶⁹.

Si, dans le cas de la tablette de Proclos, il peut sembler qu'un certain Proclos fut son premier propriétaire et son commanditaire, l'inscription « Harpocratiôn appelé aussi le Nil » pose des questions plus délicates. S'agit-il d'un nom propre et d'un sobriquet attribué à un personnage pour une quelconque raison ? Ou s'agit-il de l'énoncé d'une formule plutôt que d'un nom propre faisant référence à un propriétaire ? Cette tablette, comme on l'a vu, n'a apparemment jamais été ni pliée ni roulée. Pourrait-il s'agir, dès lors, d'une sorte de modèle, ou de « patron » de gravure, qu'un artisan, magicien ou non, gardait à sa disposition pour effectuer ce type de tablettes ? En l'absence de données contextuelles, il faut, encore une fois, se résoudre à ne pas pouvoir trancher.

⁶⁸ Les tablettes de défexion sont généralement composées de la manière suivante : invocation (*voces magicae, caractères*), suivie d'un texte vouant une ou plusieurs personnes/cheval/etc. à une ou plusieurs entités divines afin qu'elles les lient. On demandera de lier la langue de son adversaire dans un procès, les jambes, les bras, les yeux, etc., selon les cas et les tablettes excrétoires.

⁶⁹ Cf. note 13, p. 4, Auguste Audollent date de manière générale et générique les tablettes des II^e-III^e siècles de notre ère et cette datation est retenue par la majorité des chercheurs.

Toutefois, le motif iconographique indique assez clairement que l'on a affaire à un personnage puissant (maîtrise et immobilisation du scorpion), à caractère victorieux ou autoritaire (présence de la palme, attribut d'Anubis). Ce type de motif n'est pas exceptionnel dans un contexte magique ou prophylactique. Lorsque l'on s'adresse à des divinités dans le but d'obtenir une protection accrue de quelque nature qu'elle soit, il est en effet logique de choisir une entité que l'on juge puissante, victorieuse, redoutable et/ou dangereuse.

Le style du personnage et l'une des inscriptions nominales rappellent fortement le monde égyptien. On peut inscrire cette caractéristique dans la tradition de ce que l'on appelle communément la « magie » gréco-romaine. De nombreux symboles égyptiens ou égyptisants, judaïques ou judaïsants, grecs ou grécisants sont utilisés de manière récurrente dans des pratiques ritualisées qui impliquent un certain échange avec des entités divines, dans un but protectif ou offensif. C'est en effet la puissance attribuée à ces symboles de nature et d'origine variées – motifs, alphabets, divinités ou entités – que l'ont tente de canaliser dans le but de parvenir à ses fins, c'est-à-dire, le plus souvent, à influencer, en sa propre faveur, sur le cours des événements.

Les deux tablettes dont nous venons de proposer une analyse, mêlant influences égyptiennes, alphabet et langue grecs, et adaptations locales, sont ainsi de parfaits exemples du phénomène cosmopolite que représente la « magie » gréco-romaine, impliquant aussi bien une forme de globalisation non dénuée de régionalisme, qu'un certain recentrement autour du seul individu.